

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance ordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 8 juillet 2019 à 19 h 30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy, et Ginette Nadeau et messieurs les conseillers Steeve Desmarais et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur Éric Descheneaux, maire, formant le quorum du conseil.

SONT ABSENTS : *Marie-Pier Guévin-Michaud et Jimmy Descôteaux*

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS : 25

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-07-218

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du *10 juin 2019* ;
04. Dépôt des états des revenus et des dépenses au *30 juin 2019* ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

07. Employés administratifs – Ergonomie de bureau – Embauche d'un spécialiste ;
08. Modification de résolution – Résolution no. 2018-08-241 – Affectation des surplus accumulés en date du 31 décembre 2017 ;
09. Affectation de surplus – Terrains dans la zone industrielle ;

SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. Adoption de règlement – Règlement no. 186-2019 modifiant la limite de vitesse sur une partie du rang du Chenal-Tardif ;

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

11. Adoption de règlement – Règlement no. 188-2019 relatif aux animaux sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;

VOIRIE MUNICIPALE

12. Travaux de nettoyage – Débris du site du glissement de terrain – Autorisation de paiement ;
13. Travaux de nettoyage – Débris du site du glissement de terrain – Compensation financière ;
14. Rang de l'Île – Modification de la limite de vitesse – Autorisation d'achat de panneaux de signalisation ;
15. Panneaux de signalisation – Autorisation d'achat ;
16. Amélioration du réseau routier – Travaux d'asphaltage 2019 – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat ;
17. Lumière de rue – Ajout d'un luminaire – rue Hector ;

18. Réhabilitation du rang du Haut-de-la-Rivière – Honoraires professionnels – Autorisation de paiement ;

HYGIÈNE DU MILIEU

19. Compteur d'eau – Autorisation d'achat ;
20. Mise aux normes des fosses septiques – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat ;
21. Usine d'épuration des eaux usées – Secteur Notre-Dame- Remboursement au fonds de roulement ;

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

22. Office municipal d'habitation de Pierreville – Approbation du budget révisé 2019 ;

AMÉNAGEMENT - URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. Dérogation mineure – Dossier monsieur Martin Desmarais – Propriété sise au 19, rue Desmarais ;
24. Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) – Dossier de la ferme Colina ;

LOISIRS ET CULTURE

25. Parc coin Trahan et Georges – Abattage d'arbre – Octroi de contrat ;
26. Festirock des Îles – Demande de commandite ;
27. Centre communautaire – Projet de rénovation – Autorisation d'achat ;
28. Fête nationale – Vélo – Autorisation de paiement ;
29. Bouées rivière Saint-François – Ajout de nouvelles bouées ;

-
30. Affaires diverses ;
 31. Documents déposés ;
 32. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
 33. Période de questions ;
 34. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2019

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance ordinaire* du 10 juin 2019, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-219

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance ordinaire* du 10 juin 2019 et d'en autoriser la signature.

04. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2019

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 de la Municipalité de Pierreville.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 5 juillet 2019 ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-220

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire/commissaire-comptable à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je soussignée *Isabelle Tougas*, secrétaire/commis-comptable pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2019.

Isabelle Tougas
Secrétaire/commis-comptable

Déboursés directs

1	7205	FQM - Congrès 2019 - Participation Éric Deschneaux, Ginette Nadeau, Nathalie Traversy R-2019-06-174	3 078,46 \$
2	7206	Société St-Jean Baptiste du Centre du Québec - Aide financière messe à St-François-Du-Lac R-2019-06-216	300,00 \$
3	7207	Village Québécois D'Antan - Cotisation 2019 R-2019-06-211	114,98 \$
4	7208	ADMQ - Colloque 2019 - Participation Lyne Boisvert R-2019-06-180	125,00 \$
5	7209	Boucher Sylvie - Remboursement refoulement d'égoûts	660,00 \$
6	7210	Claudette Dion - Cachet pour le spectacle fête nationale	2 000,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			6 278,44 \$

Kilométrage,dépenses payées avec salaire

1		Isabelle Tougas - Déplacements juin 2019	7,00 \$
2		Sylvain Bardier - Cellulaire mai 2019	60,00 \$
3		Richard Fontaine - Cellulaire mai 2019	50,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			117,00 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Mai 2019	1 343,29 \$
2		Hydro-Québec - Avril et mai 2019	6 269,49 \$
3		Sécurité publique Québec - Services de la Sûreté du Québec 2019	88 342,00 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise DAS provinciale Juin 2019	8 030,93 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - Frais d'administration droit de mutation 123, Georges	25,00 \$
6		Receveur général du Canada -Remise DAS fédérale Juin 2019	3 272,80 \$
7		RREMQ - Régime de retraite juin 2019	3 192,26 \$
8		Sogetel - Service Internet juin 2019	18,34 \$
9		Telus - Cellulaire maire fin mai et début juin 2019	99,41 \$
10		Telus - Cellulaire dg fin mai et début juin2019	58,02 \$
11		Visa Desjardins - 1 parasol rouge + 6 verts, hébergement, congrès Immigration, formation MRC dîner	407,96 \$
12		Gestion Écono Plus Inc. - Frais mensuel du contrat GPS sur camion GMC juin 2019	40,24 \$
Sous-total des factures déjà payées			111 099,74 \$

Fournisseurs (dépenses 2019)

			-	\$
1		Boisvert Lyne - Déplacements: Visites inondations (5), Devis asphalte, EXP Toiture, architecte Un à Un		
2	7211	suite: Carrier pour arbres, Mégaburo (2), vérification fin d'année, MRC revitalisation, MRC relevé sanitaire	520,50 \$	
3	7212	Buropro - Photocopies juin 2019	270,74 \$	
4	7213	Claire Laforce notaire - Acte de vente rue Tremblay	719,88 \$	
5	7214	Cnesst - Avis de cotisation dossier Julie Courchesne	95,40 \$	
6	7215	Deschneaux Éric - Déplacements: Conférence Ministre Mccamme CLSC Drummond , Immigration, MRC	93,00 \$	
7	7216	Dépanneur Pierreville - Essence Camions juin 2019	536,37 \$	
8	7217	Essence Ultramar - Diesel tracteur juin 2019	104,03 \$	
9	7218	Emco - Pièces pour entrée d'eau	2 043,99 \$	
10	7219	Les Entreprises Clément Forcier - Nettoyage des rues	4 195,44 \$	
11	7220	Équipements Raydan - Lame de débroussailleuse, Fil de carbone Stihl	80,38 \$	
12	7221	Excavation des Iles - Installation des bouées sur la rivière	5 194,09 \$	
13	7222	FQM - Renouvellement d'adhésion "Le règlement municipal"	220,50 \$	
14	7223	Ferme des Ormes - Fleurs + 5 jardinières	465,65 \$	
15	7224	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation mai 2019	48,00 \$	
16	7225	Serge Gauthier - Réunion CCU, 19 rue Desmarais	25,00 \$	

17	7226	Sports-Interplus - Filet volleyball, filet soccer	183,95 \$
18	7227	Marie-Pier Guévin - Carte cadeau pour Thérèse Guévin recherche de commandite fête nationale	100,00 \$
19	7228	L'annonceur - 1/2 page publicité fête nationale loisirs et municipalité , appel d'offre vente terrain	1 154,35 \$
20	7229	Environex - Tests d'eaux usées	55,19 \$
21	7230	Les Services EXP inc. - Étude climatisation/chauffage Hotel de ville	2 299,50 \$
22	7231	Quais Bertrand inc. - Coin et passerelle pour quais	303,53 \$
23	7232	Les serres Chantal et Diane Janelle - 5 Jardinières	287,44 \$
24	7233	Martech - Balises amovible avec pesées, cônes 18", panneaux arrêts stop, collants	1 125,32 \$
25	7234	Mégaburo - Divers papier, cartable, ruban Dymo, carton noir, agrafe, marqueur, stylo	493,42 \$
26	7235	Municipalité de Saint-François-Du-Lac - 3/4 vers. Arrosage des mouches noires	20 159,59 \$
27	7236	Normand Bardier - Descente de quai, 4 transports de pierre 0 3/4"	1 793,45 \$
28	7237	Patrick Morin - Corrostop, région sauvage, engrais, attaches cable, broches, pile alcaline, terre, pierre	174,16 \$
29	7238	Groupe 132 - Dos d'âne permanents, nettoyage terrain rang De L'île	7 127,30 \$
30	7239	Pierreville Sport - Vélo Minelli pour tirage à la fête nationale	345,00 \$
31	7240	Prodec - Sac à ordures, papier à main, tête de moppe, gants, Windex	705,31 \$
32	7241	Les Productions du Lac St-Pierre - Aide financière pour festival western de ND	2 000,00 \$
33	7242	Purolator - Transport pour filets de soccer et volleyball intérieur	29,12 \$
34	7243	Régie IAEP du Bas St-François - Consommation d'eau juin 2019	15 137,07 \$
35	7244	Régie des déchets du Bas Saint-François - Conteneurs pour inondation rang Chenal-Tardif + ch. Coulée	500,00 \$
36	7244	Régie des déchets du Bas Saint-François - 7/12 vers.Quote part 2019	17 457,15 \$
37	7245	Régie d'incendie Pierreville - St-François-Du-Lac - 830 Haut-De-La-Rivière	442,05 \$
38	7246	Remorquage J2 - Chevreuil au 106 rang De L'île et 560 rang Du Haut-De-La-Rivière	321,94 \$
39	7247	CRSBP du Centre-du Québec - Chariots	362,17 \$
40	7248	Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec - Bannière de rue fête nationale	120,00 \$
41	7249	Therrien Couture - Dossier glissement de terrain rang De L'île	989,21 \$
42	7250	Maurice Vidal - Réunion CCU, 19 rue Desmarais	25,00 \$
43	7251	Société protectrice des animaux de Drummond - Contrôle animalier	2 868,09 \$
44	7252	Compteur d'eau du Québec - Compteur d'eau, enregistreur de débit, carte SIM, bloc d'alimentation	3 598,72 \$
45	7253	Traversy Nathalie - Déplacements: Rapport annuel des bibliothèques	29,00 \$
46	7254	Ferme Jean-Yves Gamelin - 5 jardinières + 4 fleurs	330,00 \$
47	7255	JeffDEE.tv - Frais de déplacements pour le contrôle de la rampe de mise à l'eau	570,00 \$
48	7256	FNX Innov. - Réhabilitation du rang Sainte-Anne segments #11 - #12 - #13	3 273,92 \$
49	7257	Gestion A.Lacharité inc. - Conteneurs pour inondations du rang Chenal-Tardif + ch. Coulée	2 483,47 \$
50	7258	Roy François - Remboursement cancellation pour location de salle	30,00 \$
51	7259	Resto Rapide - Fromage en grain pour la fête nationale	324,00 \$
52	7260	Bussièrès Josée - Colliers lumineux pour la fête nationale	61,98 \$
53	7261	Hydro-Québec - Pose d'un luminaire de rue coin Saint-Louis et Petit-Bois	505,89 \$
54	7262	Association québécoise du loisir municipal - Cotisation pour Josée Bussièrès au loisirs	40,24 \$
Sous-total des factures à payer			102 419,50 \$

Total des factures du mois	219 914,68 \$
-----------------------------------	----------------------

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19 h 32 et se termine à 19 h 45.

LÉGISLATION

Aucun élément à ce point

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

07. EMPLOYÉS ADMINISTRATIFS – Ergonomie de bureau – Embauche d’un spécialiste

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs mois, les employées travaillant au bureau municipal ont chacune différentes douleurs au dos, à la nuque et aux jambes ;

CONSIDÉRANT QUE ces différentes douleurs nuisent au travail de celle-ci, car elles ont de la difficulté à demeurer assises et concentrer durant plus d’une heure consécutive ;

CONSIDÉRANT QU’il est important de prendre les précautions nécessaires pour prévenir une blessure sérieuse, ou empirer un problème déjà présent ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-221

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser l’embauche d’une personne spécialisée en ergonomie de bureau, soit un ergothérapeute de l’entreprise INTERGO INC. au coût de ± 750 \$ (taxes en sus).

QUE le montant exclut les frais de déplacement de l’ergothérapeute.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Services professionnels -Ergothérapie » 02 130 00 419

08. MODIFICATION DE RÉOLUTION – Résolution no. 2018-08-241 – Affectation des surplus accumulés en date du 31 décembre 2017

Des modifications doivent être apportées à la *Résolution no. 2018-08-241*, cette dernière se lit dorénavant ainsi :

CONSIDÉRANT QU’il y a lieu de procéder à une affectation des surplus accumulés affectés au 31 décembre 2017, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs Notre-Dame, Saint-Thomas et Pierreville ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-222

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser une affectation de surplus accumulé au 31 décembre 2017 pour un total de (127 201 \$), représentant un total de (124 064 \$) pour le secteur Pierreville et une somme de (3 313 \$) pour le secteur Notre-Dame dans les postes suivants :

<i>Surplus affecté – Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	<i>(3 137 \$)</i>
<i>Surplus affecté – Égouts – Secteur Pierreville</i>	<i>10 490 \$</i>
<i>Surplus affecté – Assainissement – Secteur Pierreville</i>	<i>(135 058 \$)</i>
<i>Surplus affecté – Rue Maurault – Secteur Pierreville</i>	<i>504 \$</i>

09. AFFECTATION DE SURPLUS – Terrains dans la zone industrielle

CONSIDÉRANT QU’il y a un surplus accumulé qui a été constitué lors de la vente des terrains de la zone industrielle ;

CONSIDÉRANT QUE tous les travaux du parc industriel ont été réalisés à ce jour ;

CONSIDÉRANT QU'il n'est plus nécessaire de maintenir un surplus accumulé relativement aux terrains dans la zone industrielle ;

2019-07-223

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser que la somme du surplus accumulé terrains industriels au montant de 12 291,11 \$ soit transféré dans le surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. ADOPTION DE RÈGLEMENT – Règlement no. 186-2019 modifiant la limite de vitesse sur une partie du rang du Chenal-Tardif

CONSIDÉRANT QUE l'article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C-24-2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale et maximale des véhicules routiers circulant sur les voies routières entretenues par la Municipalité et situées sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Pierreville a reçu une pétition des résidents du rang du Chenal-Tardif, entre l'adresse civique 401 et 514 et que ladite pétition présentait 45 signatures sur une possibilité de 60 signatures ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 10 juin 2019 et qu'un premier projet de règlement a également été déposé lors de cette séance ;

2019-07-224

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement no. 186-2019 modifiant la limite de vitesse sur une partie du rang du Chenal-Tardif.

QU'une copie du règlement sera transmise à la Sûreté du Québec afin qu'ils en prennent connaissance.

SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun élément à ce point

SÉCURITÉ CIVILE

11. ADOPTION DE RÈGLEMENT – Règlement no. 188-2019 relatif aux animaux sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

CONSIDÉRANT QU'il est jugé à propos de modifier la réglementation sur les animaux ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 10 juin 2019 et qu'un premier projet de règlement a également été déposé lors de cette séance ;

2019-07-225

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement no. 188-2019 relatif aux animaux sur le territoire de la Municipalité de Pierreville.

QU'une copie du règlement sera transmise à la SPAD afin qu'ils en prennent connaissance.

VOIRIE MUNICIPALE

12. TRAVAUX DE NETTOYAGE – Débris du site du glissement de terrain – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE les travaux débutés pour la réparation du glissement de terrain ont été interrompus, des matériaux granulaires, du bois en longueur et des résidus de bois sont restés sur les lieux des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devait faire retirer ces matériaux laissés sur le terrain adjacent au glissement de terrain, et qu'une remise des lieux à leur état naturel devait être faite ;

2019-07-226

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement à l'entreprise GROUPE 132 pour les travaux de nettoyage des matériaux granulaires, ainsi que de bois en longueur et des résidus de bois sur le terrain adjacent au glissement de terrain du rang de l'Île pour un montant de ± 3 999 \$ (taxes en sus).

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Glissement de terrain – Rang de l'Île » 03 310 00 004*

PRÉCISION DU MAIRE : le montant de 3 999 \$ ne pourra pas être déduit de la facture de l'entrepreneur, Excavation Tourigny, embauché pour les travaux de réparation du glissement de terrain.

13. TRAVAUX DE NETTOYAGE – Débris du site du glissement de terrain – Compensation financière

CONSIDÉRANT QU'en raison de l'arrêt impromptu des travaux de réparation du glissement de terrain sur le rang de l'Île, des débris sont demeurés sur une terre agricole appartenant à madame Pauline Lauzière ;

CONSIDÉRANT QUE le délai pour effectuer le nettoyage des débris a entraîné une perte de production à madame Lauzière, car celle-ci n'a pas pu semer cette partie de terre lors de la période des semences ;

2019-07-227

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner à madame Pauline Lauzière une compensation financière de 250 \$ afin de compenser les pertes financières dues au retard des travaux de nettoyage.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Glissement de terrain – Rang de l'Île » 03 310 00 004*

14. RANG DE L'ÎLE – Modification de la limite de vitesse – Autorisation d'achat de panneaux de signalisation

CONSIDÉRANT QUE les résidents du rang de l'Île demandent une réduction de la limite de vitesse afin d'assurer une plus grande sécurité ;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont procédé à l'étude de la demande desdits résidents et qu'un règlement modifiant la limite de vitesse sur le rang de l'Île sera adopté prochainement ;

CONSIDÉRANT QUE selon les exigences du ministère des Transports du Québec, lorsqu'une municipalité réduit une limite de vitesse, celle-ci doit indiquer la mise en vigueur prochaine de la nouvelle limite en ajoutant un panneau prévu à cet effet un mois avant la date d'entrée en vigueur du règlement ;

CONSIDÉRANT QUE suivant la date d'entrée en vigueur du règlement modifiant la limite de vitesse, la municipalité doit indiquer qu'une nouvelle limite est fixée en ajoutant un panneau prévu à cet effet durant une période de trente (30) à soixante (60) jours ;

2019-07-228

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat des panneaux de signalisation appropriés, dans le but d'adopter prochainement un règlement modifiant la limite de vitesse sur le rang de l'Île, à l'entreprise MARTECH, pour une somme de ± 161,60 \$ (taxes en sus) ;

QUE le coût précédemment mentionné exclut les frais de transport.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Panneaux signalisation » 02 355 00 640*

15. PANNEAUX DE SIGNALISATION – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT QUE certains panneaux de signalisation de la municipalité sont manquants, il faut procéder à l'achat de nouveaux panneaux ;

2019-07-229

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de différents panneaux de signalisation, afin de compléter l'inventaire du service de la voirie, à l'entreprise MARTECH pour une somme de ± 225 \$ (taxes en sus).

QUE le coût précédemment mentionné exclut les frais de transport.

*Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant :
« Panneaux signalisation » 02 355 00 640*

16. AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER – Travaux d'asphaltage 2019 – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres pour des travaux de pose bitumineux sur les rangs Saint-Joseph, Saint-Louis, du Petit-Bois et sur la rue Thibault ;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 4 juillet à 11 h, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir ;

<i>Construction et Pavage Portneuf</i>	<i>559 534,59 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Sintra – Centre-du-Québec</i>	<i>523 589,98 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Pavage Drummond</i>	<i>519 471,01 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Danis Construction</i>	<i>587 084,15 \$ (taxes en sus)</i>

2019-07-230

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour les travaux d'asphaltage 2019, pour les rangs Saint-Joseph, Saint-Louis, du Petit-Bois et la rue Thibault, au plus bas soumissionnaire conforme soit l'entreprise *PAVAGE DRUMMOND* pour un montant de 519 471,01 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « E/R – Ens. Pierreville » 02 320 00 521

17. LUMIÈRE DE RUE – Ajout d'un luminaire – rue Hector

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Hydro-Québec a effectué des travaux sur la rue Hector et ces derniers ont déplacé un luminaire ;

CONSIDÉRANT QUE le déplacement du luminaire réduit la lumière sur le coin de la rue Hector et Alice ;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de ce secteur ont fait une demande à la Municipalité afin d'ajouter un luminaire pour augmenter la luminosité sur la rue Hector ;

2019-07-231

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à l'entreprise ÉLECTRICITÉ D.A. d'ajouter un luminaire DEL sur la rue Hector au coût de ± 755 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Achat luminaire – Éclairage de rue » 02 340 00 649

18. RÉHABILITATION DU RANG DU HAUT-DE-LA-RIVIÈRE – Honoraires professionnels – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil du 23 avril 2019, la *Résolution no. 2019-04-105* a été adoptée afin de mandater la firme de génie Génie-Cité pour accompagner la Municipalité dans ses démarches pour le projet de réfection du rang du Haut-de-la-Rivière entre le rang Saint-Jacques et la limite de la Municipalité de Saint-Elphège ;

CONSIDÉRANT QU'une partie de leur mandat a été effectué, la municipalité doit payer la facture ;

2019-07-232

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de la facture au montant de 9 200 \$ (taxes en sus) à la firme de génie GÉNIE-CITÉ.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Réfection rg. Haut-de-la-Rivière » 03 310 00 026

HYGIÈNE DU MILIEU

19. COMPTEUR D'EAU – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire renouveler ses inventaires de compteur d'eau avec du matériel de la dernière technologie ;

2019-07-233

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de 10 compteurs ultrason de ¾ de pouce encodé au coût de ± 192 \$ (taxes en sus) chacun et d'un compteur ultrason de 1 pouce encodé de ± 440 \$ (taxes en sus) pour un total de ± 2 360 \$ (taxes en sus) à l'entreprise COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Achat de compteur d'eau » 02 413 00 649

20. MISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques demande aux propriétaires de résidences ayant des fosses septiques de se soumettre aux normes exigées ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres par le biais du système SEAO afin de réaliser un relevé sanitaire sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QU'un comité de sélection a été créé afin de prendre en considération les soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir :

	<i>Option A</i>	<i>Option B</i>
<i>Groupe Hémisphères inc.</i>	<i>N/A</i>	<i>103 550,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Nordikeau inc.</i>	<i>154 540,00 \$ (taxes en sus)</i>	<i>136 850,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Environnement LCL inc.</i>	<i>226 745,68 \$ (taxes en sus)</i>	<i>174 419,75 \$ (taxes en sus)</i>
<i>AEG Environnement</i>	<i>283 600,00 \$ (taxes en sus)</i>	<i>167 700,00 \$ (taxes en sus)</i>

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise AEG Environnement a été disqualifiée, car elle n'était pas conforme aux exigences requises par le devis d'appel d'offres ;

2019-07-234

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner les recommandations du comité de sélection, et d'adjuger le contrat concernant les relevés sanitaires pour la mise aux normes des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville à la firme GROUPE HÉMISPHERES qui a obtenu le meilleur pointage final après évaluation pour l'option B retenue, le tout au prix total de ± 103 550,00 \$ (taxes en sus)

QUE l'option B présente un échéancier des travaux en deux phases réparties sur 2019 et 2020.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Relevés sanitaires » 02 415 00 445

21. USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – Secteur Notre-Dame – Remboursement au fonds de roulement

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville a acquis la propriété du 23, rue Poirier à Pierreville dans le secteur Notre-Dame, en vue d'y déplacer l'usine d'épuration des eaux usées de ce secteur ;

CONSIDÉRANT QUE la *Résolution no. 2017-12-241* concernant l'achat dudit terrain qui mentionne une affectation de fonds de roulement de l'ordre de 100 000 \$, et ce, remboursable sur une période de 5 ans ;

2019-07-235

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de rembourser, pour une deuxième année, le fonds de roulement pour un montant de 20 000 \$ par les contribuables du secteur Notre-Dame qui sont concernés dans le projet de l'usine d'épuration des eaux usées.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Remboursement fonds de roulement » 03 610 00 001

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

22. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE PIERREVILLE – Approbation du budget révisé 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation de Pierreville a déposé, en date du 11 juin 2019, une révision budgétaire de l'organisme ;

CONSIDÉRANT QUE cette révision présente une hausse de 136 \$ au montant offert par la municipalité à l'organisme ;

2019-07-236

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la révision budgétaire 2019 de l'Office municipal d'habitation tel que proposée et d'ajouter une somme de 136 \$ afin de payer les modifications apportées au budget.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Participation O.M.H.P. » 02 520 00 970

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

23. DÉROGATION MINEURE – Dossier monsieur Martin Desmarais – Propriété sise au 19, rue Desmarais

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Desmarais concernant la construction d'un garage privé détaché pour sa propriété au 19, rue Desmarais ;

CONSIDÉRANT QUE ledit bâtiment sera d'une superficie de 84,73 m² alors que la superficie maximale permise est de 65 m² ;

CONSIDÉRANT la *résolution no. 235-2019*, adoptée par le Comité consultatif d'urbanisme lors de leur séance du 3 juin 2019 qui fait part au conseil municipal de Pierreville de leur recommandation favorable afin de permettre une dérogation de 19,73 m² pour la construction d'un garage d'une superficie de 84,73 m² afin que monsieur Desmarais puisse entreposer sa caravane à sellette ;

2019-07-237

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte de la recommandation FAVORABLE du Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Pierreville dans la demande de dérogation mineure de monsieur Martin Desmarais ;

QUE le tout soit conforme selon notre inspecteur en bâtiment, monsieur Simon Lévesque de la MRC Nicolet-Yamaska.

24. DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – Dossier de la ferme Colina

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pierreville appuie la demande de la ferme Colina relativement au désir de se prévaloir de l'article 62 de la loi puisqu'elle désire demander à la Commission de protection du territoire agricole une autorisation de lotissement dans le but d'acquérir de monsieur Gervais Turcotte, une partie du lot 5 745 075 du Cadastre du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la partie convoitée par la ferme Colina, d'approximativement un hectare dudit lot, est occupée, entretenue et cultivée par cette dernière depuis plus de 25 ans ;

2019-07-238

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser le lotissement du lot 5 745 075, pour une superficie d'un hectare, et ceci en vue de permettre à la ferme Colina d'acquérir une partie dudit lot de monsieur Gervais Turcotte.

LOISIRS ET CULTURE

25. PARC COIN TRAHAN ET GEORGES – Abattage d'arbre – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT QUE dans le parc situé au coin des rues Trahan et Georges, il y a un arbre mort ;

CONSIDÉRANT QU'afin de veiller à la sécurité des personnes fréquentant ce secteur, la municipalité doit procéder à l'abattage de cet arbre ;

2019-07-239

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Steeve Desmarais*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater l'entreprise ÉMONDAGE M.A. DUVAL afin de procéder à l'abattage d'un arbre dans le parc au coin des rues Trahan et Georges au coût de ± 500 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Autres divers - Parcs » 02 701 50 690

26. FESTIROCK DES ÎLES – Demande de commandite

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Pierreville a reçu une demande de commandite de la part des organisateurs du Festirock des îles ;

CONSIDÉRANT QUE le Festirock des îles est un organisme à but non lucratif ayant à cœur le souci du développement durable dans les régions, et partage ses principes, en y dynamisant l'aspect social, culturel et touristique, dans le but de rapprocher ses citoyens ;

CONSIDÉRANT QUE cette année, le comité organisateur amène un vent de nouveauté à son projet notamment en ajoutant une fin de semaine de spectacle sur le territoire de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE cette commandite permettrait une visibilité de la municipalité sur environ 250 affiches, 10 000 programmes, 20 000 à 40 000 napperons, et plusieurs autres médiums publicitaires ;

2019-07-240
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner une commandite de 500 \$, pour l'organisation du Festirock des Îles qui aura lieu des 19 et 20 juillet 2019 à Pierreville ;

QUE le comité organisateur devra remettre, dans un délai de trois mois après l'évènement, un bilan de celui-ci, soit les états financiers et le nombre approximatif de billets vendus pour les spectacles offerts.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – Divers organisme » 02 701 90 990

27. CENTRE COMMUNAUTAIRE – Projet de rénovation – Autorisation d'achat

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de rénovation du centre communautaire, certains matériaux sont manquants afin de permettre l'élaboration des travaux par les entrepreneurs responsable de ce projet ;

CONSIDÉRANT QUE durant le processus d'appel d'offres, un addenda avait été émis modifiant la surface d'installation de la céramique afin d'ajouter de la céramique sur tous les murs des salles de toilettes ;

2019-07-241
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat des matériaux au prix suivant :

<i>Céramiques 12 X 24</i>	<i>10 244,52 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Faux béton et installation</i>	<i>840,90 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Poignées de cuisine</i>	<i>134,25 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Ardoise pour vestiaire</i>	<i>1 864,92 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Colle pour ardoise</i>	<i>259,96 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Vinyle pour estrade</i>	<i>1 789,20 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Moulure pour estrade</i>	<i>192,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Moulure pour marches et contremarches</i>	<i>221,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Plinthe de vinyle</i>	<i>3 450,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Papier peint pour cuisine</i>	<i>215,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Installation des vinyles</i>	<i>280,00 \$ (taxes en sus)</i>
<i>Bois flottant et moulures</i>	<i>3 528,60 \$ (taxes en sus)</i>

QUE tous ces matériaux totalisent une somme de ± 23 179,20 \$ (taxes en sus) et seront achetés à l'entreprise PEINTURE PRÉFONTAINE.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Travaux de rénovation – Ctr communautaire » 03 310 00 014

28. FÊTE NATIONALE – Vélo – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT QUE lors des festivités de la Fête nationale, les organisateurs ont procédé au tirage d'un vélo d'une gracieuseté de la Municipalité de Pierreville ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder au paiement dudit vélo ;

2019-07-242

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Ginette Nadeau*
Appuyée par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement du vélo offert par la Municipalité, à l'entreprise PIERREVILLE SPORT au montant de ± 300 \$ (taxes en sus).

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention comité des loisirs » 02 701 92 990

29. BOUÉES RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS – Ajout de nouvelles bouées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu plusieurs demandes de riverains afin de réduire la vitesse des embarcations sur la rivière Saint-François ;

EN CONSÉQUENCE,

2019-07-243

Il est proposé par le conseiller *Steeve Desmarais*
Appuyé par la conseillère *Ginette Nadeau*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat de quatre nouvelles bouées chandelle NM-1060 de couleur blanche, d'une durée de vie de huit ans à l'entreprise NORDAK MARINE pour une somme de ± 1 911,60 \$ (taxes en sus) ;

QUE les nouvelles bouées seront mises à l'entrée de la Pointe-du-Moulin, vis-à-vis le chemin Landry, la cantine du Quai et l'embouchure du Chenal-Tardif et la rivière Saint-François.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention - Bouées » 02 701 41 990

30. AFFAIRES DIVERSES

Aucun point n'ayant été ajouté, nous poursuivons l'assemblée

31. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **BOUGIE-BUS INC.** – Procès-verbal de la réunion annuelle des municipalités participantes au transport adapté ;
2. **CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU LAC SAINT-PIERRE** – Lettre de remerciement – Rapport d'activités 2018-2019 ;
3. **ENVIRONOR CANADA INC.** – Compte rendu des observations effectuées le 28 mai 2019 ;
4. **FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS** – Approbation de financement au Programme de gestion des actifs municipaux ;
5. **LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE** – États financiers au 31 mars 2019 – Rapport d'activités – Plan d'action 2019-2020 ;
6. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION** – Lettre expliquant les nouvelles modalités du TECQ 2019-2023 ;
7. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** – Lettre rappelant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie ;

8. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS-SAINT-FRANÇOIS** – Procès-verbaux des séances ordinaires du 23 avril et du 27 mai 2019 – Rapport mensuel de traitement des déchets du mois de mai 2019 – Rapport mensuel du recyclage pour le mois de mai 2019 ;

9. **RELAIS POUR LA VIE** – Lettre de bilan de l'évènement ;

32. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Nathalie Traversy et Ginette Nadeau et messieurs Steeve Desmarais et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, Éric Descheneaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

33. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20 h 26 et se termine à 20 h 38.

Ces différents sujets ont été abordés lors de la période de questions :

Les zones inondables

La Lumière sur la rue Hector

Terrain de Nicole Fournier

Terrain de jeux pour enfants

34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-07-244

Il est proposé par la conseillère *Nathalie Traversy*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 20 h 38.

Éric Descheneaux
Maire

Lyne Boisvert, CPA, CGA
Directrice générale/Secrétaire-trésorière